



Chaux hydraulique naturelle (NHL) en poudre pour semi-enduit extérieur. Surfaçage et lissage des supports avant application d'un lait de chaux La Pierre Fertile. Produit d'accompagnement des systèmes de revêtement « TOUT CHAUX » de La Pierre Fertile.

### **Définition**

Chaux hydraulique naturelle (NHL) en poudre pour semi-enduit (mortier traditionnel selon NF P 15-201, sans sable), fait sa prise et durcit avec l'eau.

### **Destination**

Sur les fonds usuels du bâtiment, neufs ou homogène et exempts de toute peinture :

- s'applique directement après humidification du support,
- ou s'applique après impression préalable avec la sous couche à la chaux IMPRIM'CHAUX.

Sur la pierre, la brique, sur les enduits au mortier de liant hydraulique, et sur les enduits au mortier de plâtre-chaux « à la parisienne » exempts de toute peinture, appliquer préalablement IMPRIM'CHAUX.

Au cas où les différents supports ci-dessus, présenteraient après décapage des traces d'anciens revêtements de peintures saines et adhérentes (uniquement film D2), appliquer préalablement IMPRIM'PLUS.

Les résidus de peinture organique s'entendent par des traces résiduelles de peintures après décapage et non pas comme des surfaces localisées qui n'ont pas été décapées par commodité telles que les corniches ou modénatures.

L'ENDUIT LPF25 peut être aussi utilisé en intérieur sur plâtre et ou plaques de plâtre en qualité d'enduit de la famille III-2 appliqué selon la norme NF P 74-201, après interposition de la sous-couche IMPRIM'PLUS.

### **Préparation**

Le fond doit être sain, propre, sec et sans efflorescences.

### **Application**

Reprise des défauts de planimétrie, surfaçage, lissage des imperfections et modénatures. Réfection localisée ou généralisée des enduits au mortier de liant hydraulique et des enduits au mortier de plâtre-chaux « à la parisienne », sur 1 mm d'épaisseur.

### **LA CHAUX : PRECAUTIONS D'USAGE EN EXTERIEUR :**

- protéger les chantiers pendant les 3 jours suivant l'application,
- bâcher les chantiers et vérifier que le bâtiment est bien adapté à l'application de la chaux (installation de gouttières présence de gouttes d'eau sous les appuis de fenêtre...),
- attention aux sources de ruissellements sur la paroi, pouvant entraîner des coulures blanchâtres par réaction de la chaux,
- ne pas appliquer pendant les périodes risquant le gel / dégel, par temps humide, vent ou froid et forte chaleur,
- appliquer la chaux sur les supports dont vous pouvez vérifier et mesurer que les reprises partielles d'enduits sont au même taux d'humidité que le reste du support, afin d'éviter toute coloration anarchique de la chaux,
- plus la teinte de la chaux est vive, plus les précautions ci-dessus sont importantes (cf. teintes MEDIUM / LPF2 ou VIVE / LPF3 - Nuancier 99 teintes « lumière & vibrations colorées »).
- se référer aux normes et DTU en vigueur : DTU 26-1

Sur les supports préalablement recouverts de notre impression à la chaux IMPRIM'CHAUX ; l'ENDUIT LPF25 fait partie intégrante du système de revêtement « TOUT CHAUX » de LA PIERRE FERTILE.

### **Conditionnement**

Sac kraft blanc de 20 kg.

### **Dilution**

Se dilue à l'eau : 33/100,  
(eau 33 - chaux 100).  
± 6,5 L d'eau pour 20 kg d'ENDUIT LPF25.

Consistance semi-enduit.

**Mise en œuvre** selon NFP 15-201 (DTU 26-1) et annexe « badigeons à la chaux aérienne »

Dans un récipient approprié, mélanger progressivement la chaux à l'eau. Mélanger à l'aide d'un malaxeur mécanique, à vitesse lente, afin d'obtenir un produit homogène.

Déposer l'ENDUIT LPF25 à la lisseuse en 1 ou 2 couches, sur le support préalablement imprimé si besoin, pour effectuer les réfections localisées ou généralisées, puis le surfaçage.

L'épaisseur de l'enduit est variable selon l'application :

- 1 mm en surfaçage et lissage de support
- 1 à 3 mm pour les réfections localisées
- peut être additivé du liant LPF SOUPLE pour améliorer sa souplesse, sa reprise en charge et pour le traitement des fissures dégorgées (voir document LA PIERRE FERTILE spécifique : « système LPF SOUPLE »).

Temps d'utilisation : 7 heures à 20°C.



### **Couleur**

Blanc.

Peut se teinter sur chantier à l'aide des CHROMACAL (21 teintes miscibles entre elles + blanc et noir) ou de pigments compatibles.

**Se recouvre systématiquement en extérieur avec un badigeon de chaux** préparé avec la CHAUX LPF36 de LA PIERRE FERTILE.

(nuancier 99 teintes « lumière & vibrations colorées »).

### **Consommation**

Enduisage et surfacage extérieur :  
± 1,1 kg d'enduit gâché / m<sup>2</sup> / mm déposé.

### **Matériel**

Taloche, lisseuse, truelle, couteau...

Nettoyage du matériel à l'eau.

### **Conditions d'application**

S'applique après humidification du support directement sur supports hydrauliques.

Température comprise entre +8°C et +30°C.

Eviter l'exposition au soleil et aux fortes chaleurs pendant l'application.

Eviter l'application en période hivernale ou par vent fort.

Autres conditions : se référer à la norme NF P 15-201 (DTU 26.1)

### **Séchage**

Sec au toucher après 4 à 5 heures.

Recouvrable après ± 12 heures.

### **Sécurité**

Irritant, contient de l'hydroxyde de calcium (pH élevé).

Utilisation de gants et lunettes de protection recommandée.

Avant utilisation consulter la fiche de données de sécurité.

### **COV conforme 2010**

Valeur limite UE pour ce produit (cat A/c) : 75 g/l (2007) / 40 g/l (2010), ce produit contient max 3g/l COV

### **Divers**

Consulter les fiches descriptives des produits cités avant emploi.

La Pierre Fertile peut apporter une assistance technique à la demande de l'entreprise applicatrice.

Les indications figurant sur cette fiche sont le résultat des essais de qualification du produit par référence au domaine visé et aux conditions requises.

Il appartient à l'utilisateur qui l'applique d'apprécier les suggestions qui en résultent pour la préparation et l'exécution de ses travaux, après vérification que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

Ce produit de construction est destiné à l'exécution de travaux de bâtiment impliquant la garantie de bon fonctionnement due par les constructeurs, et qui peut aussi engager leur responsabilité décennale.

